



Présentation

Discipline rare : Non

Description et objectifs

La planification urbaine recouvre des méthodes et des échelles mouvantes, qui se situent au cœur de la contradiction suivante : alors que les dynamiques sociales, urbaines, économiques, écologiques sont de plus en plus mouvantes, la planification doit permettre de stabiliser et programmer le développement d'un territoire. Dans un premier temps, il s'agira de saisir ce que recouvre la planification urbaine et de comprendre son évolution. Dans un second temps, l'attention sera portée sur l'évolution du développement et de la planification de la Région Île-de-France : la compréhension et la lecture du Schéma directeur d'Île-de-France (Sdrif) offre un cas d'étude pertinent à l'analyse et l'appréhension concrète d'un document de planification stratégique.

Le troisième temps portera sur l'articulation entre des documents d'urbanisme réglementaire (PLU et PLUi) et le SDRIF. Il s'agira d'analyser des PLU franciliens à l'aulne des règles du SDRIF (densité, maîtrise de la consommation des espaces agricoles, création de continuités écologiques etc.). La lecture critique des PADD, des règlements et des OAP est ici centrale.

Syllabus

- Marcus ZEPF et Lauren ANDRES, Enjeux de la planification territoriale en Europe, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2011.
- https://www.institutparisregion.fr/planification/ile-de-france-2030/le-schema-directeur-de-la-region-ile-de-france-sdrif/page_editions/4.html
- Au sujet du PLU/ PLUi : <http://outil2amenagement.cerema.fr/le-plan-local-d- urbanisme-plu-plui-r37.html>
- https://www.revue-fonciere.com/RF07/RF7_Trapitzine.pdf

Infos pratiques